



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### **SÉANCE ORDINAIRE** **LE MARDI 12 NOVEMBRE 2013**

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le douzième jour du mois de novembre 2013 à 20 h, à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Claude Leroux.

Les conseillers : Mesdames France Desroches, Linda Gamache, Julie Mayer, Carol Rivard, messieurs Daniel Ponton et Denis Thomas.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Claude Leroux.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, et l'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle, étaient présents. Le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Gilles Bastien, était aussi présent.

#### **Résolution # 2013-11-211** **OUVERTURE DE LA SESSION**

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**DE** procéder à l'ouverture de la séance ordinaire du 12 novembre 2013 à 20 h.

#### **REMERCIEMENTS**

Le maire, monsieur Claude Leroux, remercie chaleureusement les anciens (nes) élus (e) s pour leur excellent travail et leur dévouement tout au long de leur mandat respectif.



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

**Résolution # 2013-11-212**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton; appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis en laissant le point varia ouvert.

**Résolution # 2013-11-213**  
**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2013 et de l'assemblée extraordinaire du 2 octobre 2013 soient adoptés étant en tout point jugés conformes.

**Résolution # 2013-11-214**  
**COMPTES À ACQUITTER**

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

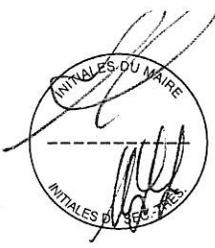
**QUE** les élus acceptent la liste des comptes et factures déposée pour la période du 2 octobre au 12 novembre dont le montant est de 419 845,55 \$ et, de plus, acceptent la liste des dépenses du fonds d'administration et des dépenses en immobilisation, le tout pour un montant de 330 126,24 \$, selon la liste des comptes et factures.

**Résolution # 2013-11-215**  
**AUTORISATION À SIGNER LES DOCUMENTS OFFICIELS**

Sur proposition de la conseillère madame Carol Rivard, appuyé de la conseillère madame Julie Mayer;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'autoriser le maire, monsieur Claude Leroux à signer tous les chèques et effets au nom de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et dans le cas d'absence, d'incapacité ou dans le cas d'une vacance dans la charge du maire, que le maire suppléant soit par la présente autorisé à le faire.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### **Résolution # 2013-11-216**

#### **NOMINATION DU MAIRE-SUPPLÉANT**

Sur proposition de la conseillère madame Linda Gamache, appuyé du conseiller monsieur Daniel Ponton;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix nomme la conseillère madame Julie Mayer à titre de maire suppléant pour la période du 12 novembre 2013 au 30 juin 2014.

### **Résolution # 2013-11-217**

#### **SUBSTITUT DU MAIRE À LA MRC DU HAUT-RICHELIEU**

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix désigne la conseillère, madame Julie Mayer, afin d'agir comme substitut du maire aux séances du conseil de la MRC du Haut-Richelieu pour la période du 12 novembre 2013 au 30 juin 2014.

### **Résolution # 2013-11-218**

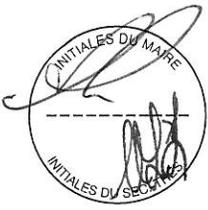
#### **MANDATS AUX ÉLUS**

Proposée par la conseillère madame Julie Mayer, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** des responsabilités soient attribuées aux élus municipaux à savoir :

Service de sécurité incendie :	Claude Leroux
Sports, loisirs et vie communautaire :	Julie Mayer
Embellissement et horticulture :	Linda Gamache
Développement touristique et économique :	Carol Rivard
Organismes, associations et bibliothèque :	France Desroches
Travaux publics, voirie et C.C.U. :	Daniel Ponton
Développement domiciliaire et commercial :	Denis Thomas



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

**Résolution # 2013-11- 219**

**MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION # 2013-10-195**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire offrir une rémunération visant à favoriser les services de qualité compte tenu des compétences exigées et des longues heures demandées;

**CONSIDÉRANT QUE** le scrutin du 3 novembre dernier a permis de constater certaines iniquités quant à la rémunération et au nombre d'heures travaillées;

Sur proposition du conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

**QUE** le conseil municipal modifie uniquement les tarifs des membres de la table de vérification de l'identité des électeurs pour la journée du vote par anticipation ainsi que celui du scrutin et modifie également le tarif du préposé à l'information et au maintien de l'ordre (Primo), s'assurant ainsi que les salaires payés ne soient pas inférieurs à la Loi sur les normes du travail;

**QUE** le conseil municipal adopte les tarifs suivants lesquels incluent les repas lorsque la période de travail l'exige :

**Membres de la table de vérification de l'identité des électeurs :**

Président jour du vote par anticipation : 94 \$  
Autres membres jour du vote par anticipation : 87 \$

Président jour du scrutin : 116 \$  
Autres membres jour du scrutin : 107 \$

**Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (Primo) :**

Jour du scrutin : 143 \$

**Résolution 2013-11-220**

**RÉSOLUTION MANDATANT LE MAIRE À RENCONTRER LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU**

Sur proposition de la conseillère madame Julie Mayer, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal mandate le maire monsieur Claude Leroux à rencontrer le maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu afin de poursuivre les échanges entre les deux municipalités pour en arriver à une entente dans le dossier des ajustements de coûts du Service de sécurité incendie.

**Résolution # 2013-11-221**

**MANDAT SERVICES PROFESSIONNELS - ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE**

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame France Desroches;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

**QUE** le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix accorde le mandat de services professionnels afin de réaliser une étude hydrogéologique conforme aux exigences du *Règlement sur le Captage des Eaux souterraines du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec* à la firme Richelieu Hydrogéologie inc. pour un montant d'environ 10 225 \$, taxes en sus, le tout conformément à la proposition de services professionnels datée du 12 avril 2013.

#### Résolution # 2013-11-222

#### POLITIQUE ET GOUVERNANCE DES ORGANISMES

Proposée par le conseiller monsieur Denis Thomas, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

### IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

**QUE** le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix étudie et établisse une politique pour tous les organismes oeuvrant dans la municipalité.

#### AVIS DE MOTION

Le conseiller, monsieur Daniel Ponton, donne avis de motion de la présentation à une assemblée ultérieure, d'un règlement pour une nouvelle signalisation d'arrêt sur la 11<sup>e</sup> Avenue.

#### Résolution # 2013-11-223

#### MANDATANT LE MAIRE À RENCONTRER LES REPRÉSENTANTS DE LA CAISSE DES SEIGNEURIES DE LA FRONTIÈRE

**CONSIDÉRANT** l'intérêt du conseil municipal à la réouverture du guichet automatique dans la municipalité;

Proposée par la conseillère madame Julie Mayer, appuyée du conseiller monsieur Denis Thomas;

### IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

**QUE** le maire, monsieur Claude Leroux, soit autorisé à rencontrer, pour et au nom du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, les dirigeants de la Caisse des Seigneuries de la frontière afin de discuter de la possibilité de la réouverture du guichet automatique.

#### Résolution # 2013-11-224

#### RÉSOLUTION D'APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE- SUR-RICHELIEU AU SUJET DU PROLONGEMENT DU DÉCRET 964- 2011

**CONSIDÉRANT** la résolution # 136-10-13 de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu intitulé *Demande au ministre des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire* que le décret 964-2011 suite aux inondations printanières 2011 soit prolongé d'une année;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

**CONSIDÉRANT QUE** les inondations printanières 2011 ont endommagé et détruit plusieurs maisons sur le territoire de Saint-Blaise-sur-Richelieu ainsi que sur notre territoire à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à ces inondations le gouvernement a adopté le décret 964-2011 intitulé *Déclaration d'une zone d'intervention spéciale sur le territoire des municipalités régionales de comté de La Vallée-du-Richelieu, du Haut-Richelieu, de Brome-Missisquoi et de Rouville* pour venir en aide aux citoyens concernés;

**CONSIDÉRANT QUE** l'aide financière apportée est sous la gérance du ministère de la Sécurité publique du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** le nombre de dossiers a été innombrable et que plusieurs de ceux-ci ne sont pas encore réglés;

**CONSIDÉRANT QUE** les citoyens attendent encore le versement de l'aide financière pour effectuer leurs travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** ce décret a pris fin le 21 septembre 2013 et qu'en vertu de ce dernier les travaux ne peuvent être exécutés au-delà de cette date;

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le préambule de la présente en fasse partie intégrante.

**QUE** la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix appuie les démarches de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu et fait sienne la présente résolution, afin que le gouvernement du Québec prolonge le décret 964-2011 d'une année soit, jusqu'au 21 septembre 2014, afin de permettre aux citoyens qui n'ont pas finalisé leur dossier avec le ministère de la Sécurité publique d'effectuer leurs travaux de réparation qui seraient autrement interdits.

**QUE** la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix demande également au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'intercéder auprès du ministre de la Sécurité publique afin que les dossiers se complètent et se ferment rapidement afin que les citoyens de Saint-Blaise-sur-Richelieu et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix retrouvent la quiétude et la paix après avoir vécu une si grande épreuve.

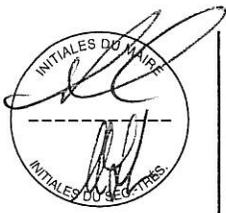
**QUE** la présente soit également transmise aux députés provinciaux en vue d'obtenir leur appui quant à cette demande.

### **Résolution # 2013-11-225** **DÉCORATIONS DE NOËL**

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée du conseiller monsieur Denis Thomas;

### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix accorde un budget d'environ 500 \$ pour la décoration de la salle au Centre Paulinoix et de 3 000 \$ pour les décorations extérieures.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Jacques-M. Daigle, inspecteur municipal, dépose son rapport d'activités du mois de novembre 2013.

### DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Monsieur Gilles Bastien, directeur du Service de sécurité incendie, dépose son rapport d'activités et ceux de la brigade des pompiers volontaires du mois de novembre 2013.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur Claude Leroux, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

### CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 2013-11-214, 2013-11-219, 2013-11-221, 2013-11-225.

Marie Lili Lenoir  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### Résolution # 2013-11-226 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

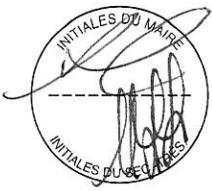
**DE lever la présente session ordinaire à 21 h 15.**

Claude Leroux  
Maire

Marie Lili Lenoir  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### SÉANCE SPÉCIALE LE MARDI 19 NOVEMBRE 2013

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance spéciale du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le dix-neuvième jour du mois de novembre 2013 à 19 h 30 h, à laquelle étaient présents :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Le maire : Monsieur Claude Leroux.

Les conseillers : Mesdames France Desroches, Linda Gamache, Julie Mayer, Carol Rivard, messieurs Daniel Ponton et Denis Thomas.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Claude Leroux.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir était présente.

Séance dûment convoquée en vertu du Code municipal.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Discours du maire sur la situation financière.

#### **Résolution # 2013-11-227**

#### **OUVERTURE DE LA SESSION**

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Denis Thomas;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**DE** procéder à l'ouverture de la séance spéciale du 19 novembre 2013 à 19 h 30.

#### **DISCOURS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Le maire monsieur Claude Leroux traite des états financiers de l'année 2012 et du rapport du vérificateur. Il expose la situation financière de l'année et discute également des orientations générales du budget pour l'année 2014.

En vertu de l'article 955 du Code municipal (L.R.Q., chapitre C-27-1), le texte du rapport du maire sera publié dans le journal Le Paulinoix, édition de décembre 2013 et distribué à chaque porte en plus d'être disponible sur le site web de la municipalité.

#### **Résolution # 2013-11-228**

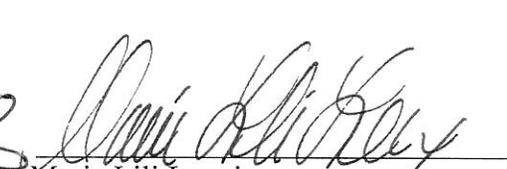
#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**DE** lever la présente session spéciale vers 19 h 50.

  
Claude Leroux  
Maire

  
Marie Lili Lenoir  
Directrice générale et secrétaire-trésorière